



## *Le mot du Maire*

Cher(e)s Administré(e)s,

Une année particulièrement perturbée par la COVID 19, des confinements à répétition imposés par l'Etat afin de préserver notre santé ont perturbé la vie de notre village.

Dans ce contexte il a été difficile pour les associations d'organiser les manifestations sportives, loisirs et autres. Néanmoins, malgré la difficulté à définir un programme dans le contexte actuel, sachez qu'elles mettent tout en œuvre pour une reprise des activités à la rentrée de Septembre avec le soutien de la municipalité, en fonction des consignes sanitaires.

Malgré toutes ces difficultés, vos élus n'ont pas cessé de travailler sur différents dossiers, tels que les travaux énumérés dans notre journal, dont la priorité est la mise en sécurité de nos routes, un personnel de mairie (administratif et technique) toujours présent, nous pouvons les en remercier.

Je remercie chaleureusement, tous les assesseurs qui se sont portés volontaires pour tenir nos bureaux de vote dans des conditions particulières, vous avez été nombreux.

Je vous souhaite un bel été, de belles vacances ainsi qu'à vos familles, dans l'espoir d'une rentrée "plus paisible".

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE  
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

## ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mia GUERMONPREZ, née le 25 avril 2021
- Roxane VAVASSEUR, née le 05 mai 2021
- Ashley GASCHET MOUNAIX, née le 14/06/2021

Félicitations aux parents.



## CONGES DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée du 19 juillet au 01 août pour congés d'été.

## FETE NATIONALE



## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin.

Exceptionnellement, les bureaux de votes se sont tenus à la salle polyvalente et son annexe.

Au 1er tour, le taux de participation a été pour les élections départementales de : 27.6 % et 26.03 % pour les régionales.

Au 2nd tour, le taux de participation a été pour les élections départementales de 28.02 % et 27.36 % pour les régionales.

### Résultats élections départementales à Denonville 2ème tour

|  |         |
|--|---------|
| Stéphane Lemoine et Annie Camuel<br>Binôme des Républicains            | 79 voix |
| Thibaut de la Tocnaye et Elodie Babin<br>Binôme Rassemblement National | 74 voix |

### Résultats élections régionales à Denonville 2ème tour

|  |         |
|--|---------|
| Marc Fresneau<br>Liste Ensemble, le meilleur est avenir  | 24 voix |
| Aleksandar Nikolic<br>Pour une région qui vous protège avec le<br>Rassemblement National et alliés | 58 voix |
| François Bonneau<br>Plus fort ensemble ! Avec François Bonneau                                     | 46 voix |
| Nicolas Forissier<br>Liste Union de la Droite, du Centre et des<br>Indépendants                    | 24 voix |

## PANNEAU POCKET



293 smartphones ont Denonville en favoris pour suivre au mieux les informations inhérentes à notre village.

La Gendarmerie BTA Auneau Bleury Saint-Symphorien a également adhéré à Panneau Pocket. Vous y trouverez des informations importantes pour votre quotidien.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS – 9 juillet

### ENCOMBRANTS (sortir la veille, après 19h)

#### Déchets acceptés:

le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...

#### Refus:

TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...

**Dépôt limité à 2m3. Poids maxi 75kg. Taille maxi 2m.**

## SALLE POLYVALENTE

La tenue des bureaux de vote à la salle polyvalente rénovée a permis de la visiter. L'inauguration n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires, nous pensons le faire à l'automne.



Elle peut accueillir jusqu'à 80 personnes. Tables et chaises sont comprises dans la location.

Elle est louable :

- à la journée du lundi au vendredi - 100 € \*
- à la soirée en semaine - 100 € \*
- du vendredi au lundi - 300 € \*
- du samedi au lundi - 250 € \*

\*Un tarif préférentiel est accordé aux habitants de communes, à raison de deux locations par an.

Les réservations s'effectuent en mairie.

Elle est mise à disposition des associations gratuitement. Présidents, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour connaître les conditions.

## OUVERTURE DE L'EGLISE



Chaque mardi de juillet, l'église Saint-Léger ouvrira ses portes à 16h00 pour permettre à chacun d'en découvrir le patrimoine. La messe aura lieu à 18h30.

## L'ETE A DENONVILLE

Le terrain de tennis est disponible. Vous pouvez retrouver les conditions d'accès sur le site ou en vous adressant à la mairie.

Tarif : 30 € par an et par foyer + 20 € de caution pour la clé



La piscine ouvrira le **samedi 3 juillet** en fonction du protocole transmis par la préfecture.

Bertrand surveillera la baignade du mardi au dimanche aidé par 2 jeunes filles de notre commune : Bérangère en juillet et Nolwenn en août.

Elle sera ouverte du mardi au dimanche de 14h00 à 18h45.

Tarif : 2.20 € l'entrée ou 34 € les 20 entrées

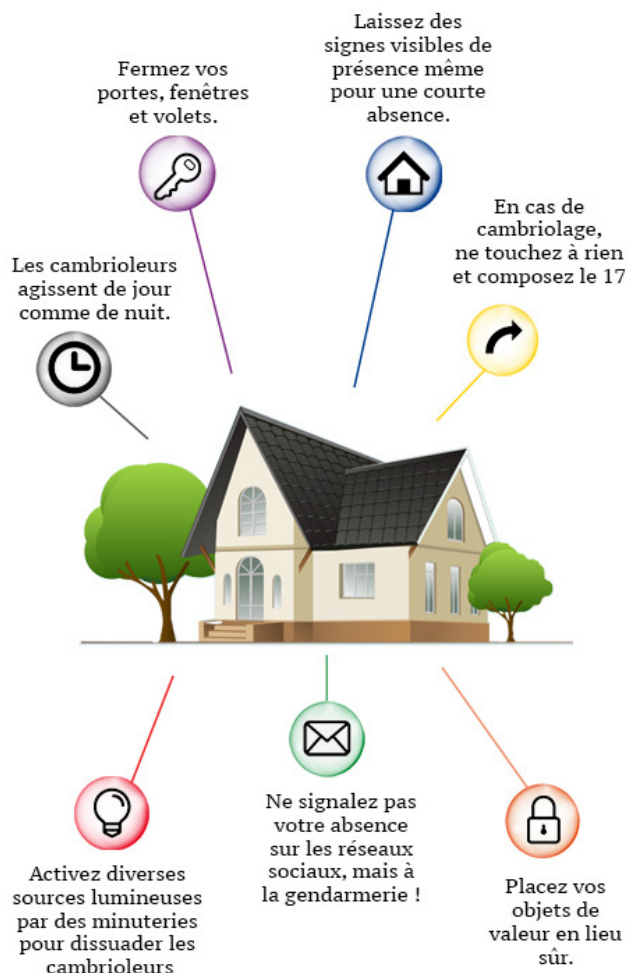
## OPERATION TRANQUILITE GENDARMERIE

Cette opération vise à réduire le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles durant les congés.

Prenez contact avec la gendarmerie pour leur indiquer vos dates d'absences et votre lieu de villégiature. Les gendarmes assureront des passages réguliers afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033)



## MUGUET DU CCAS

Les membres du CCAS sont allés à la rencontre des aînés de notre village pour leur remettre quelques brins de muguet et un marque-page réalisé par les enfants du périscolaire le 1 mai.

Dans le respect des gestes barrières, les sourires étaient visibles derrière les masques



## COMMEMORATION DU 08 MAI

La commémoration de la victoire 1945 s'est tenue en comité restreint. Madame le Maire a déposé une gerbe au monument au cimetière accompagnée de quelques élus.



## TOUR D'EURE-ET-LOIR DE CYCLISME - 16 Mai

Dimanche 16 mai, sous une éclaircie, 120 coureurs venant des 4 coins de la planète et une caravane publicitaire ont traversé Denonville et Adonville à l'occasion de la 3ème étape (193,5 km) du Tour d'Eure-et-Loir.

La caravane est passée vers 12h45 distribuant des goodies aux nombreux spectateurs.

Un défilé de motos a précédé les 2 pelotons de cyclistes. C'est vers 13h40 que les coureurs ont donné leurs premiers coups de pédales dans notre village.

Le dernier a franchi Adonville vers 13h54 sous les encouragements.

Fort de son succès au sprint de cette dernière étape, Paul PENHOET (Groupama FDJ) remporte le Tour d'Eure-et-Loir 2021.



## LE PERE FOUETTARD

Plusieurs comportements ont agacé le Père Fouettard malgré l'arrivée du printemps laissant les rosiers du village s'épanouir.

### **CIVISME & PROPETE**

Les beaux jours sont arrivés ; ce n'est pas une raison pour un laisser-aller. Nous avons trouvé dès le début du déconfinement, sur plusieurs endroits de la commune, des détritrus tels que canettes de bière, papiers gras.... Les poubelles sont toujours disponibles et destinées à recevoir les détritrus.

### **BOITES AUX LETTRES & NUMEROS DE MAISON**

Certaines boites aux lettres sont difficiles d'accès et sur d'autres, le nom des habitants ou sociétés n'apparaît pas. Certains numéros de maison ne sont pas visibles.

La municipalité vous remercie de bien vouloir y remédier pour faciliter les distributions et les interventions des pompiers et des secours qui se repèrent grâce aux numéros.

### **ENTRETIEN DU VILLAGE**

La commune et les employés municipaux font tout leur possible pour maintenir le village propre et désherber les trottoirs.

Cette dernière opération s'avère difficile compte tenu des herbes envahissantes en raison de la météo et de l'interdiction d'utiliser des pesticides, mais aussi par le stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Nous remercions les habitants qui les entretiennent et les fleurissent. Néanmoins, nos employés ne peuvent parfois, en raison de la densité, éviter de couper certaines fleurs.

### **STATIONNEMENT**

Encore une fois, il est obligatoire de faire un rappel sur le stationnement des véhicules...

### **DEJECTIONS**

Que penser d'une séance d'entraînement sur un joli terrain de foot tout neuf ou d'une balade dans les rues ? C'est tellement agréable de pouvoir de nouveau le faire, n'est-ce pas ? Alors ce moment sympathique ne doit pas être entaché par un slalom entre les crottes ! Nous vous remercions de bien vouloir les ramasser et les jeter dans les poubelles.

Nous comptons sur vous pour ne plus fâcher le père Fouettard et respecter les règles de civisme et de bon voisinage.

## COMITE DES FÊTES ET DES LOISIRS



Le Comité des Fêtes et des Loisirs prépare son planning de reprise ! balade moto, loto, soirée Beaujolais et après-midi de Noël des enfants seront au programme, sous réserves des conditions sanitaires.

Une date à noter : **dimanche 12 septembre – vide grenier.**

**Créatelier** reprend également ses activités. Céline vous attendra pour vous présenter le projet **samedi 03 juillet à 17h00** ou **mardi 06 juillet à 18h15** au parc du petit pré, à côté de la piscine. L'activité est ouverte dès l'âge de 3 ans.

## LES CLES DES CHAMPS

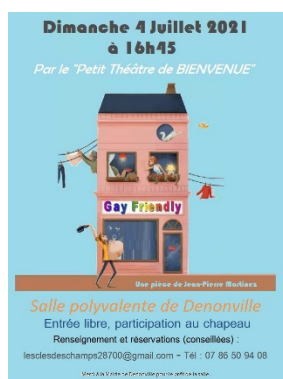


Parce que l'été permet d'avoir un peu de temps pour lire, la bibliothèque est toujours disponible en bibliodrive. Un conseil de lecture ? Margaret vous orientera.

L'association culturelle denonilloise, Les clés Des chAMps, c'est aussi :

- Samedi 03 juillet, à la salle polyvalente : Improvisation théâtrale à partir de 17h00\*
- Dimanche 4 Juillet à 16h45 : Pièce de théâtre « Gay friendly » de Jean-Pierre Martinez\*

\*Entrée au chapeau



Margaret saura vous renseigner au 07 86 50 94 08 ou sur la page Facebook : Denonville Lesclèsdeschamps

A la rentrée vous retrouverez le théâtre d'Impro, festijoux, les promenades poétiques et des nouveautés.

## LA BOULE DENONVILLE

Suspendue en raison de la Covid19, la saison de pétanque reprendra dans les prochains mois. La grave sera prochainement étalée sur le terrain mis à disposition des boulistes.

## ASD FOOT

La pelouse du stade étant presque terminée, nous aurons très prochainement plaisir à voir les joueurs de notre équipe de foot évoluant en UFOLEP dribler. Les entrainements ont lieu le jeudi. N'hésitez pas à aller à la rencontre de cette équipe jeune et dynamique.

## DESCOUDS VITE SI TU PEUX

Les couturières reprendront leurs travaux dès la mi-septembre, à partir de 20h30 à la mairie.

Vous pouvez contacter Fatima pour tous renseignements : 06 19 73 17 40 ou [fati.lombard28@gmail.com](mailto:fati.lombard28@gmail.com).

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Un forum des associations est en cours de programmation pour septembre.

Vous pourrez rencontrer les associations denonilloises qui présenteront leurs activités.

La date sera communiquée pendant l'été et diffusée sur le site de notre commune, par affichage et sur Panneau Pocket.

|    | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | C6 | C7 | C8 | C9 |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| L1 |    |    | 8  | 5  |    |    |    | 2  |    |
| L2 |    |    |    | 9  |    |    | 4  |    | 7  |
| L3 | 2  |    |    |    | 7  |    |    | 1  |    |
| L4 |    |    |    |    |    |    | 5  | 6  |    |
| L5 | 4  |    |    |    |    |    |    |    | 3  |
| L6 |    | 2  | 3  |    |    |    |    |    |    |
| L7 |    | 8  |    |    | 1  |    |    |    | 5  |
| L8 | 1  |    | 4  |    |    | 8  |    |    |    |
| L9 |    | 9  |    |    |    | 4  | 1  |    |    |

## CHARTRES METROPOLE

Denonville est rattachée à la communauté de commune de CHARTRES METROPOLE. En quelques chiffres, c'est :

- 66 communes.
- Périmètre de l'agglomération : 860 km<sup>2</sup>.
- 140 000 habitants.
- 58 500 foyers.
- 66 660 logements.
- 65 200 actifs.
- 57 900 emplois.
- 11 128 entreprises.
- 31 parcs d'activités.



[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)

Des conseillers vous accueillent à l'Office de Tourisme et sont à votre disposition au 02 37 18 26 26 pour vous orienter ou vous aider dans le choix de vos sorties.

Lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Nouvelle activité à Chartres : l'accrobranche en plein centre-ville (AccroCamp Chartres - Parc d'accrobranche)

Tous les soirs de la nuit tombée jusqu'à 1h du matin profitez de Chartres en lumières.

**CHARTRES  
EN LUMIERES 2021**  
L'ÉCLAT DU PATRIMOINE  
TOUS LES SOIRS  
D'AVRIL À DÉCEMBRE



## COURRIELS MALFAISANTS

Des courriels malveillants sont adressés dans le seul but de vous soutirer de l'argent.

La mairie a reçu ce genre de mail.

L'enquêteur en technologies numériques de la gendarmerie nationale demande de ne pas ouvrir le lien et de transférer le mail auprès de la gendarmerie nationale afin qu'une suite puisse être donnée :

[cybergend28@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cybergend28@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Plusieurs secteurs arborés de notre territoire sont colonisés par les chenilles processionnaires. Ces chenilles peuvent occasionner de fortes dégradations sur les arbres et des réactions allergiques sur les personnes et les animaux.

## PORT DU MASQUE DANS LE DEPARTEMENT

Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire au moins **jusqu'au 21 juillet** sur les marchés de plein air, les brocantes, les vide-greniers, les foires, les fêtes foraines, les ventes au déballage, les festivals, les concerts, les événements sportifs de plein-air, les files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public.

Cette obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires pour prévenir la propagation du virus. La distanciation physique d'au moins 1 mètre entre 2 personnes doit être observée en tout lieu et en toute circonstance.

## MEMO HORAIRES

*L'utilisation des appareils de jardinage et de bricolage, ainsi que tous travaux pouvant gêner le voisinage, est autorisée, par arrêté préfectoral de :*

- 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis  
10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

## LES ENFANTS EN VELO

*Beaucoup d'enfants circulent à vélos en sens inverse de la circulation, sans casque...*

*Certaines règles du code de la route sont simples à expliquer aux plus jeunes, comme la signification d'un sens interdit (le gros rond rouge avec un rectangle blanc). Le code de la route existe pour protéger les usagers de la route : piétons, automobilistes, motards, cyclistes...*

## Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 14h à 19h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19

Courriel : [mairie.denonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.denonville@wanadoo.fr) - Site internet : [www.denonville.fr](http://www.denonville.fr) – Application : **Panneau pocket**

Rédaction et mise en page : Myriam DELACHAUME

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Bénédicte BESNIER

Stéphane LEROY – Margaret TRUFFERT